

PROTOCOLE SANITAIRE

Validé en séance extraordinaire du Comité Social d'Entreprise le 13/05/2020

CONDENSE DU GUIDE PRATIQUE POUR LA REPRISE D'ACTIVITÉ DES ADULTES APRES CONFINEMENT COVID-19

I. RAPPEL SUR LE VIRUS

Définition :

Le virus, appelé SARS-Cov2, appartient à la famille des Coronavirus (virus à couronne), SARS signifiant Syndrome Aigu Respiratoire Sévère. On parle de Covid-19 pour désigner la crise liée à ce virus (Co pour Corona, vi pour virus, d pour disease ou maladie en anglais et 19 pour son apparition en 2019)

Symptômes :

Ce virus peut provoquer des maladies bénignes ou des rhumes dans 80 % des cas, mais peut conduire à des pneumonies sévères et détresses respiratoires, voire chez les enfants, dégénérer en maladie de Kawasaki.

Incubation :

La période d'incubation varie de 0 à 30 jours.

Contagion :

Elle dure 4 jours après l'apparition des premiers symptômes. A noter qu'un patient infecte 3 personnes et que certains patients infectés ont rechuté.

Vecteurs de transmission du virus :

La maladie se transmet par projection de gouttelettes :

- En parlant
- En éternuant
- Par contact de peau à peau
- En toussant
- Par contact avec des surfaces infectées

Durée de vie probable du virus :

- **3 heures sur des surfaces sèches** (toutes surfaces horizontales, verticales ou obliques hors points d'eau) source : Ministère du travail
- **6 jours sur les surfaces humides** (lavabos, éviers, douches, cuvettes...) source : INRS

Personnes à risque : Plus de 65 ans ou souffrant de

- Cirrhose
- Insuffisance rénale
- Insuffisance respiratoire
- Immunodépression
- Diabète
- Insuffisance cardiaque
- Antécédents cardiovasculaires
- Obésité morbide

II. MESURES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION

Base fondamentale des dispositions de prévention = Protocole sanitaire, édité le 29 avril 2020 et ses versions ultérieures (dernière du 11/05/20)
Son respect conditionne notamment la réouverture des établissements scolaires.

5 niveaux de prévention, les deux premières étant obligatoires

1. Gestes barrières

2. Distanciation

Gestes barrières et distanciation sont des règles de prévention fondamentales à appliquer de manière obligatoire dans le cadre de son activité professionnelle.

*où le masque est obligatoire

Hors situation en présence d'élèves*

Distanciation sociale

1 m Minimum

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Santé publique
France

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades

II. MESURES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION

3. Gestion des flux de circulation de personnes et documents

- Créer des cheminements spécifiques, permettant le respect de la règle de distanciation, en imposant des sens uniques à défaut des priorités de passage.
- Baliser, repérer et supprimer les obstacles à la circulation
- Supprimer les situations de contact direct ou indirect entre les personnes
- Réorganiser les espaces de travail personnels et communs
- Transmettre les documents par voie numérique plutôt que papier
- Eviter les échanges de matériels
- Plastifier les documents généraux

4. Nettoyage



COVID-19

GRANDS PRINCIPES DU NETTOYAGE

- Le nettoyage et la désinfection des locaux par un produit virucide est assuré au moins une fois par jour.
- Les surfaces fréquemment touchées et les sanitaires sont désinfectés au minimum une fois par jour.
- Aération constante des locaux avant et après le nettoyage.
- Le matériel collectif est déconseillé et désinfecté après chaque utilisation.
- Les usagers veillent à maintenir les locaux propres pour soutenir le personnel.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

5. EPI Equipements de Protection Individuelle

Le port et l'utilisation d'EPI vient en complément des mesures de protection collectives précédentes. Extrait mise à jour du 11/05/20 du protocole sanitaire « ...Le port d'un masque grand public est obligatoire en présence des élèves et dans toutes les situations où le respect des règles de distanciations n'est pas garanti... »



COVID-19

PORTER UN MASQUE, POUR MIEUX NOUS PROTÉGER

- Se laver les mains avant de mettre son masque et après l'avoir retiré
- Mettre et enlever le masque en le prenant par les lanières
- Couvrir le nez et la bouche
- Une fois posé, ne plus le toucher
- Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter
- ou s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

II. MESURES GÉNÉRALES DE PRÉVENTION

Privilégier le télétravail :

Le télétravail doit rester la règle chaque fois que cela est possible.

Il convient de

- Tenir compte des personnes « à risque » au sens de la loi, de les informer du droit à demander le télétravail ou à être en chômage partiel voire en arrêt de travail
- Organiser des points réguliers avec les salariés en télétravail
- Faire le point sur les éventuels besoins en matériels, formation...

Cellule d'écoute

Les personnels enseignants et salariés peuvent bénéficier d'un soutien psychologique assuré par l'infirmière de l'établissement ou un spécialiste extérieur.

Formation et information

- Aux règles sanitaires fondamentales de gestes barrières et distanciation
- Aux ports des EPI

III. PRISE EN COMPTE DU RISQUE COVID19 LIÉ AU RETOUR DES ADULTES DANS L'ÉTABLISSEMENT

Principales décisions émanant de la séance extraordinaire du Comité Social d'Entre prise du 13/05/2020 relatives aux mesures Covid-19 :

1. Port du masque obligatoire au cours des déplacements dans l'établissement et lors de contact avec du public, pour l'ensemble des membres de la communauté éducative, et si les mesures de distanciation ne peuvent être respectées

2. Télétravail à privilégier, sous réserve de l'aval du chef d'établissement

3. Engagements des adultes

- Prise de température avant de venir au lycée : si $> 37,8^{\circ}\text{C}$, contacter votre médecin
- Maîtrise et application stricte des consignes générales
- Vivement conseillé : flacon personnel de gel hydro alcoolique (se prémunir /délai de recharge, probabilité de rupture ponctuelle d'approvisionnement)
- Rôle de partenaire du nettoyage/désinfection
- Respect des équipements et des consommables

4. Cellule de soutien et d'écoute : Karine Gayraud, à l'infirmerie du lycée ou par téléphone

5. Postes de travail

- **Protection des salariés chargés de l'accueil :** détail des mesures en page 7,
- **Protection des personnes travaillant dans l'établissement :** modifications ou amélioration des postes de travail / suppression des points de rencontre
- **Réorganisation de la salle des personnels :** espacements des tables, suppression de certaines chaises, de certains ordinateurs en accès libre
- **Suppression ou diminution des équipements collectifs :** copieurs, postes informatiques, distributeurs à café et à eau, micro-ondes
- **Nettoyage avec partenaire Elixor :** 2 désinfections par jour pour tous les points de contact (poignées, rampes, chaises, tables...), aération systématique des locaux, fiche de suivi (avec visa, placée à l'accueil Garenne), collecte des déchets Covid et lavage des lingettes
- **Planification et organisation des opérations d'entretien et maintenance :** en dehors ou éloignées des personnels / EPI Covid-19 et liés aux interventions

6. Équipements

- Affichage des fondamentaux (gestes barrières et distanciation) dans tous les lieux de circulation
- Installation de distributeurs muraux ou de flacons à poussoir contenant du gel hydro alcoolique avec consignes d'utilisation
- Fourniture de désinfectant normé EN 14476 + essuie-mains jetable ou lingettes lavables + bacs ou poubelles de collecte pour les équipements communs
- Flux de circulation des adultes : fléchages au sol (orange) et muraux
- Fourniture d'un masque textile par salarié, modèle lavable 20 fois, norme AFNOR S76-001 et aux enseignants si ceux du rectorat ne sont pas disponibles
- Sanitaires : suppression des sèche-mains, installation de dévidoir essuie-mains

IV. DÉTECTION D'UN CAS COVID19

Zone de confinement : provisoirement installée en **B009** (ex salle vidéo, salle CAV)

- Salle équipée d'un lit, des protections adaptées (EPI type FFP2, draps d'examen...)
- Procédure d'intervention sous la responsabilité de l'infirmière Karine Gayraud, pour :
 1. Prendre en charge
 2. Prévenir les services extérieurs en charge du Covid-19 :
ARS de Montpellier au 04 67 07 20 07, qui met en lien avec les brigades sanitaires
 3. Condamner le secteur fréquenté par la personne suspectée d'être porteuse
 4. Identifier les contacts
 5. Nettoyer et désinfecter la zone en respectant les délais d'attente et les procédures « cas Covid19 »

V. PROTOCOLE DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL GARENNE

**L'accueil du public se fait exclusivement par le seul point d'accès* ouvert : 18 rue de la Garenne, 34090 Montpellier.
Les prises de rendez-vous sont impératives pour toutes les personnes extérieures, qui doivent porter un masque.**

Jours et horaires de fonctionnement de l'accueil Garenne

- De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi
- Fermé le mercredi après-midi

Règles de fonctionnement

- **Personnel d'accueil protégé** par système de parois antiprojections, fléchage au sol et masque chirurgical (mis à disposition, à changer toutes les 4 heures)
- **Bureau équipé** de gel + désinfectant + lingettes avec bacs propre-sale + jeux de stylos à désinfecter / Hall avec gel et zone d'attente du public
- **Sanitaires** : 1 réservé au personnel d'accueil (dans couloir après escalier privé du directeur), ceux du bâtiment A 1^{er} étage, pour les personnes extérieures
- **Priorité à l'accueil téléphonique**, à une information simple en appui des communiqués émis par le lycée
- **Prise de rendez-vous obligatoire pour les extérieurs**, qui devront se présenter **munis impérativement d'un masque**
- **Demander le respect des gestes barrières et la distanciation** à chaque personne entrant dans l'établissement
- **Livraisons en mode sans contact**, zone de dépôt des cartons / Intervention du personnel d'entretien dès l'arrivée de colis

Affiches :

- Gestes barrières : page 9
- La contamination : page 10
- Le nettoyage : pages 10 et 11
- Se laver les mains (savon ou gel) : page 12
- Port du masque : page 13
- Norme masque fourni aux salariés : page 13

Quelques références ayant guidé à l'élaboration de ce document :

- Données UNETP, FNOGEC, SGEC, EEP, MEN, Ministère de la Santé, DDEC 34 dans toutes leurs versions
- Protocole sanitaire, guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées (base 29/04/20 et mises à jour jusqu'au 11/05/20)
- Protocole national de déconfinement pour assurer la santé et la sécurité des salariés (03/05/20)



**Distanciation
sociale**



**1 m
Minimum**

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer sans se serrer
la main, arrêter
les embrassades**

LA CONTAMINATION

À SAVOIR



Le COVID-19 est extrêmement contagieux
Les premiers signes les plus fréquents qui doivent alerter :



Fatigue



Fièvre



Toux sèche

GESTES À BANNIR



Se rapprocher



Se serrer la main



S'embrasser

LES VECTEURS DE TRANSMISSION PROJECTION DE GOUTTELITES (POSTILLONS) :



En parlant



1

En toussant



2

En éternuant



3

Par contact de la peau à la peau



4

Par contact avec des surfaces infectées



5

INDISPENSABLE

La survie du virus diffère en fonction des surfaces :

6 JOURS pour une surface humide VS **3 HEURES** pour une surface sèche

Dans certaines conditions, les postillons peuvent rester dans l'air jusqu'à 45 minutes



Temps de survie du virus sur les surfaces :

Peau	Tissu	Bois	Papier	Verre / Métal	Plastique
Quelques minutes	12 heures max	4 jours max	4 à 5 jours max	5 jours max	6 à 9 jours max

LES BASIQUES



COVID-19 est invisible, imprévisible, indétectable...



Se laver les mains avant et après chaque action



Gestes barrière + équipements
Se protéger et protéger les autres



Gel hydroalcoolique
si pas de point d'eau



Didacthem

LE NETTOYAGE



À SAVOIR



Désinfecter les surfaces les plus souvent utilisées



Consulter les Fiches de Données de Sécurité afin d'utiliser les équipements adaptés



Vérifier la date limite d'utilisation des produits



Utiliser les détergents désinfectants norme EN 14476 ou l'eau de Javel 0,5%*



Utiliser les lingettes désinfectantes sur des petites surfaces peu souillées

À BANNIR



Aspirateurs



Vaporisateurs
Aérosols

Qui soufflent et mettent les particules en suspension...

NETTOYER LES SURFACES

De préférence, nettoyer en une seule étape avec un détergent désinfectant (norme EN 14476). En cas d'impossibilité, les 5 étapes à suivre :

- 1** Nettoyer les surfaces et sols avec un bandeau de lavage imprégné d'un produit détergent.
- 2** Rincer à l'eau claire avec un autre bandeau de lavage.
- 3** Laisser un temps de séchage suffisant.
- 4** Désinfecter avec un bandeau de lavage propre imprégné de produit désinfectant.
- 5** Jeter les déchets dans un sac fermé. Laver les bandeaux à 60°C pendant 30 minutes.



INDISPENSABLE

Travailler du plus loin au plus près ou du haut vers le bas sans repasser sur la surface désinfectée

Ne pas assécher les surfaces traitées

Respecter le temps de contact du produit pour s'assurer de la bonne désinfection

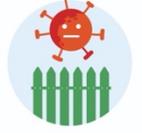
LES BASIQUES



Port des équipements



Se laver les mains avant et après chaque action



Gestes barrière ! à appliquer avant tout



Aérer l'espace
10 minutes minimum



Désinfecter les sanitaires et points de contact le plus régulièrement possible



Gel hydroalcoolique si pas de point d'eau



* Respecter les précautions d'usage.

Didacthem

SE LAVER LES MAINS

À SAVOIR



Les surfaces **fréquemment touchées** sont les plus susceptibles d'être contaminées



Se laver les mains, à **l'eau tiède savonneuse** pendant minimum **30 secondes**. Ou utiliser une solution-un gel hydro alcoolique, avec les mêmes gestes



Se laver les mains avant de **préparer, de manipuler, servir ou manger**. Ne pas consommer d'aliments sur des **surfaces de travail** contaminées

À BANNIR



Éviter de se toucher le visage, **la bouche, le nez et les yeux** lorsque les mains ne sont pas lavées

SE LAVER LES MAINS EN 6 ÉTAPES

1



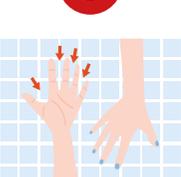
Commencer par bien se **rincer** les mains puis utiliser du **savon liquide**

2



Frotter au moins **30 secondes**

3



Les **paumes**, le **dos des mains**, la zone **entre les doigts**

4



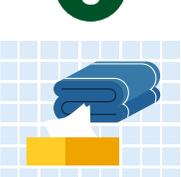
Les **ongles**, les **pouces** et les **poignets**

5



Bien se rincer les mains en faisant couler l'eau **du poignet vers les doigts**

6

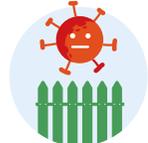


S'essuyer les mains avec une serviette **propre** ou à **usage unique**

LES BASIQUES



Port des **équipements**



Gestes **barrière!** à appliquer avant tout



Se **laver les mains** avant et après chaque action



Gel **hydroalcoolique** si pas de point d'eau



Aérer l'espace 10 minutes minimum

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?



30
secondes

Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.



Frottez-vous les mains, **paume contre paume**



Lavez le **dos des mains**



Lavez **entre les doigts**



Frottez le **dessus des doigts**



Lavez les **pouces**



Lavez aussi le **bout des doigts** et les **ongles**



Séchez-vous les mains avec une **serviette propre** ou à **l'air libre**

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS
(INFORMATION IN FRENCH)



0 800 130 000
(toll-free)

PORT DU MASQUE

COMMENT METTRE SON MASQUE EN 5 ÉTAPES

1	2	3	4	5
				
Se laver les mains à l'eau et au savon liquide / les frictionner avec une solution hydroalcoolique	Prendre un masque par ses élastiques ou ses liens	Placer le masque devant sa bouche et son nez, tige métallique au niveau de l'arête du nez	Pincer la barrette métallique au niveau du nez et tirer le masque vers le bas pour couvrir le menton	Se laver les mains à l'eau et au savon liquide / les frictionner avec une solution hydroalcoolique

À SAVOIR 	À BANNIR 
 <p>Si vous portez des lunettes : la barrette métallique doit adhérer au nez et aux pommettes, posez vos lunettes sur la barrette</p>  <p>Si vous avez de la buée sur vos lunettes, c'est que le masque est mal positionné</p>  <p>Si vous avez faim ou soif : attrapez votre masque par les élastiques au niveau des oreilles, le maintenir loin du visage et le poser sans le toucher sur une surface désinfectée</p>	 <p>Porter son masque sous le nez</p>  <p>Avoir le menton découvert</p>  <p>Mettre son masque en collier</p>  <p>Toucher son masque</p>  <p>Réutiliser son masque après l'avoir enlevé</p>

INDISPENSABLE

-  Retirer le masque par les élastiques
-  Retirer le masque s'il est humide
-  Jeter le masque tel quel dans la poubelle

3 types de masques

 **En tissu :** lavable à 60° pendant 30 min après chaque utilisation



Chirurgical : à usage unique



Médical, dit bec de canard (type FFP1, FFP2) : réservé au personnel médical

LES BASIQUES



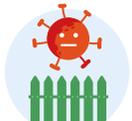
Port des équipements



Se laver les mains avant et après chaque action



Ne pas porter un masque plus de 4 heures



Gestes barrière ! à appliquer avant tout

MASQUE DE PROTECTION FOURNI AUX SALARIES* EN TISSU, LAVABLE ET REUTILISABLE

Caractéristiques du masque barrière fourni

Norme

AFNOR SPEC S76-001 / Catégorie 1 / supportant 20 lavages

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Il n'est pas un masque chirurgical ✓ Il ne protège pas suffisamment le porteur du masque ✓ Il n'exonère pas des gestes barrières, de la mesure de distanciation et du respect du confinement.
<p>Nos produits sont certifiés OEKO-TEX® standard classe I, il est ainsi adapté à un contact prolongé avec la peau.</p> <p>Nos masques barrières compatibles au guide AFNOR d'exigences minimales, de méthodes, d'essais, de confection et d'usage,</p> <p>« Les masques barrières ont pour ambition d'apporter une protection supplémentaire à toute personne saine, en complément des gestes barrières et de la mesure de distanciation » source AFNOR</p> <p style="text-align: center;">AFNOR SPEC S76-001 <small>27 mars 2020</small></p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Masques de protections en tissus 100 % Polyester. Lavables en machine jusqu'à 90 °, réutilisables et stérilisés au moyen d'un traitement à l'ozone avant leur emballage</p> <p style="text-align: center;">AFNOR SPEC S76-001 du 27 mars 2020</p> <p style="background-color: yellow;">Il est important de préciser que ces produits ne sont pas des EPI (équipements / protection individuelle) ou des équipements sanitaires, mais un support à l'usage exclusif de la collectivité.</p>

***L'établissement fournit 1 masque tissu par salarié, et en distribuera 1 par enseignant si ceux prévus par le rectorat ne sont pas encore disponibles.**